



## DEMANDE D'ASSOUPLISSEMENT de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)

- 17 juin 2019 Le gouvernement du Québec a publié dans la Gazette officielle du Québec un projet de décret visant à déclarer une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables. Ce décret a pour effet de renforcer l'encadrement réglementaire en lien avec la politique de protection des rives, du littoral et des zones inondables et de mettre en place une nouvelle cartographie des zones inondables. Ces nouveaux éléments sont applicables sur le territoire de la municipalité de d'Autray. **(P-1)**
- 4 juillet 2019 Le gouvernement du Québec a convoqué les citoyens à une assemblée publique de la région de Lanaudière au Château Joliette à 19h afin que les citoyens et organismes puissent s'exprimer sur le projet de décret. **(P-2)**
- 12 juillet 2019 Décret 817-2019 en vigueur - Déclaration d'une zone d'intervention spéciale – visant plusieurs MRC dont la MRC de D'Autray. **(P-3)**
- «**Que la réglementation** prévue par le présent décret puisse **être modifiée ou abrogée par arrêté** de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) publiée à la Gazette Officielle du Québec»*
- 16 juillet 2019 La Municipalité Saint-Ignace-de-Loyola a lancé un automate d'appel afin de demander aux citoyens de compléter le « *Formulaire à l'intention des municipalités* » afin de soustraire certaine zone de la ZIS. (Les formulaires doivent être envoyés au MAMH au plus tard le 19 août 2019). **(P-4)**
- 05 août 2019 1<sup>er</sup> arrêté ministériel en vigueur pour modifier la ZIS. **(P-5)**
- 06 août 2019 Résolution 2019-225 de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola demandant au MAMH de modifier la zone d'intervention spéciale pour les zones inondables. **(P-6)**
- 16 août 2019 La Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a envoyé une demande de révision de l'annexe de la ZIS 2019 en y joignant tous les formulaires complétés au MAHM. **(P-7)**
- 20 août 2019 La Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a reçu un accusé réception de MAMH concernant la demande de révision. **(P-8)**
- 26 août 2019 2<sup>e</sup> arrêté ministériel en vigueur pour modifier la ZIS. **(P-9)**
- 3 septembre 2020 La Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a envoyé une deuxième demande de correctifs de la carte au MAMH. **(P-10)**
- 30 septembre 2019** **3<sup>e</sup> arrêté ministériel en vigueur pour modifier la ZIS - Gazette Officielle du Québec, 30 septembre 2019, 151<sup>e</sup> année, n° 52A. (P-11)**

Cet arrêt stipule que le territoire de Saint-Ignace-de-Loyola a pu soustraire certaines zones à la carte soumise au décret 817-2019.

30 décembre 2019	4 <sup>e</sup> arrêté ministériel en vigueur pour modifier la ZIS <b>(P-12)</b>
16 février 2020	Rapport d'intervention du Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray suite à l'embrasement généralisé du chalet situé au 175, île Ours. Perte totale. <b>(P-13)</b>  Les propriétaires ont fait la demande auprès de l'inspecteur en urbanisme pour obtenir un permis de reconstruction suite à l'incendie du 16 février 2020. Cependant, le permis n'a pas été octroyé, car la demande nécessitait certaines vérifications auprès de la réglementation quant à l'application de la ZIS et de la politique de protection des rives, du littorale et des zones inondables.
25 février 2020	Le conseil a demandé un avis juridique à la firme Tremblay, Bois avocats. <b>(P-14)</b>
20 mars 2020	Décret 222-2020 - 20 mars 2020 – L'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020. Cette pandémie a eu des conséquences sur le fonctionnement municipal. Les bureaux de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola ont été fermés au public jusqu'au 11 mai 2020. Toutefois, les citoyens pouvaient nous rejoindre en tout temps par téléphone ou par courriel. De plus, les séances du conseil municipal du mois d'avril et de mai 2020 ont été enregistrées et faites à huis clos en respect des consignes gouvernementales. <b>(P-15)</b>
3 avril 2020	Suivi auprès de la firme d'avocat concernant l'avis juridique demandé le 25 février 2020.
8 avril 2020	Réception de l'avis juridique de Me Pierre Laurin à l'effet que la reconstruction n'était pas possible. <b>(P-16)</b>
27 avril 2020	Envoie à tous les conseillers d'une copie de l'avis juridique et le projet de lettre que M. Francis Gaudet, inspecteur en urbanisme de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola enverra à Mme Nancy Brazeau pour l'informer de la présente situation suite à l'avis juridique reçu.
28 avril 2020	M. Francis Gaudet a rencontré tous les membres du conseil lors du comité de travail afin d'expliquer aux élus les tenants et aboutissants de l'avis légal.
5 mai 2020	Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a adopté la <b>résolution 2020-134</b> demandant l'appui à la MRC de D'Autray et aux MRC limitrophes du lac St-Pierre de reconsidérer l'application de la ZIS dans le littoral concernant les bâtiments principaux existants. <b>(P-18)</b>
5 mai 2020	M. Francis Gaudet, inspecteur en urbanisme a complété le formulaire de déclaration de droit que Mme Brazeau doit envoyer à la CPTAQ pour obtenir l'autorisation de reconstruire leur chalet. <b>(P-19)</b>
6 mai 2020	M. Francis Gaudet envoie la lettre certifiée aux propriétaires du 175, île aux Ours à Saint-Ignace-de-Loyola clarifiant la situation concernant la demande de reconstruction du chalet incendié le 16 février 2020. <b>(P-20)</b>
25 mai 2020	M. Francis Gaudet présente une capsule vidéo informative disponible sur notre site internet afin d'expliquer l'application de nos règlements en présence de la ZIS.

- 27 mai 2020 M. Francis Gaudet a fait parvenir la capsule vidéo expliquant la situation des chalets dans les îles depuis la mise en place du décret en juin 2019 aux personnes suivantes : **(P-21)**
- M. Yves Germain, préfet de la MRC de D'Autray ;
  - M. Bruno Tremblay, Directeur générale MRC de D'Autray ;
  - Mme Carole Noël, attachée politique de Mme Caroline Proulx ;
  - Mme Caroline Proulx, Ministre du Tourisme ;
  - M. François St-Louis, attaché politique de la Ministre du tourisme & responsable de la région de Lanaudière ;
  - M. François Perron, ministère des affaires municipales et de l'habitations, directeur de Lanaudière;
  - M. Jean-Luc Barthe, Maire Saint-Ignace-de-Loyola.
- 27 mai 2020
- La municipalité a envoyé une lettre à tous les propriétaires possédant un chalet dans les îles non reliées à la terre concernant la capsule d'information ZIS. **(P-22)**
  - Mme Nancy Brazeau est passée au bureau municipal afin d'obtenir une rencontre avec tous les membres du conseil municipal. Après consultation auprès du Maire, la directrice générale a communiqué avec Mme Brazeau pour l'informer que le conseil acceptait de la rencontrer lors du prochain comité de travail soit le 30 juin 2020 à 19h30. De plus, Mme Brazeau a été informé que le conseil municipal aimerait recevoir les documents dont elle aimerait présenter au conseil avant le 30 juin 2020 afin qu'il puisse en prendre connaissance.
- 3 juin 2020 Les trois maires (M. Jean-Luc Barthe de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola – M. Robert Sylvestre de la municipalité de St-Barthélemy et M. Michel Péloquin de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel) se sont rencontrés au bureau municipal de Saint-Ignace afin de faire le point quant à l'application de la ZIS et comment ils pourraient interagir pour demander une modification quant à l'application de la Loi.
- 18 juin 2020 La **CPTAQ** a fait parvenir un avis de conformité selon l'article 32 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles - dossier 428066 - confirmant la superficie de droits acquis reconnue concernant le lot 4 506 163, soit 5 000 mètres carrés incluant l'emplacement de la résidence actuelle.
- Cet avis mentionne également que la demanderesse doit respecter toutes les normes applicables en vertu d'autres lois ou règlements.
- 25 juin 2020 Mme Nancy Brazeau est passée au bureau municipal remettre une enveloppe assignée à chaque membre du conseil.
- La directrice générale a envoyé un courriel à tous les membres du conseil les informant qu'elle avait déposé une enveloppe à leur nom correspondant aux documents que Mme Brazeau voulait faire part aux membres du conseil.
- 30 juin 2020 Le conseil municipal a rencontré Mme Nancy Brazeau et ses deux frères, Pierre Brazeau et Stéphane Brazeau en présence de M. Jean Hubert, directeur de l'urbanisme et de Francis Gaudet, inspecteur municipal.
- 8 juillet 2020
- Mme Carole Noël, attachée politique de Mme Caroline Proulx, a répondu par courriel à Monsieur Jean-Luc Barthe et en copie conforme aux membres du *Comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du lac St-Pierre*, (M. Christian Champagne, Roger

Gladu et Roger Valois), au maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, M. Michel Péloquin, au maire de la municipalité de Saint-Barthélemy, M. Robert Sylvestre, et à Mme Carole Proulx, ministre du Tourisme.

- Mme Noël a eu un entretien avec Mme Marie-Claude Verreault, conseillère politique à l'Environnement et M. Christian Champagne, membre du *Comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du lac St-Pierre*, à l'effet que des consultations vers la fin de l'été auront lieu concernant la politique des rives, du littoral et des plaines inondables afin que vous puissiez exposer vos positions. Il sera question de la réglementation et de la cartographie. **(P-41)**
- MRC de D'Autray – copie de la résolution concernant la ZIS provenant de la MRC **(P-26)**
- Courriel confirmant l'envoi d'une copie de l'avis juridique à monsieur Nicolas Cournoyer. Le 7 juillet 2020, le conseil municipal était unanime à remettre une copie de l'avis juridique à ceux qui le demandaient. **(P-27)**

9 juillet 2020

- La direction a fait parvenir un courriel à M. Roger Valois pour discuter du dossier de la ZIS **(P-28)**
- La direction a fait parvenir le communiqué de presse à M. Pierre Bellemare afin qu'il puisse le publier dans la prochaine édition de l'Action d'Autray. **(P-29)**
- La direction a fait parvenir une copie du communiqué qui sera dans l'Action d'Autray la semaine prochaine à M. Christian Champagne. **(P-30)**
- Envoyer une copie de l'avis juridique à Mme Nancy Brazeau ainsi que la copie des dimensions du chalet et de la remise sis au 175, Île aux Ours.

10 juillet 2020

- Envoyer une copie de la résolution de la MRC à Monsieur Christian Champagne, membre du Comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du Lac St-Pierre. **(P-32)**
- Envoyer une copie de la résolution de la MRC et du communiqué de presse au maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, monsieur Michel Péloquin et à la directrice générale de la municipalité de Saint-Barthélemy. **(P-33)**

15 juillet 2020

Communiqué de presse concernant le dossier de la ZIS et demande d'une rencontre avec la député-ministre Caroline Proulx, le député de Richelieu, Jean-Bernard Emond et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon **(P-34)**

4 août 2020

Résolution 2020-198 adoptée unanimement par les conseillers présents concernant l'aménagement du territoire : problématique des habitations dans la zone littorale du fleuve St-Laurent. **(P-35)**

**Courriel envoyé à :**

M. François Legault, premier ministre du Québec

Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
M. Pierre Fitzgibbon, ministre responsable de la région Lanaudière  
Mme Caroline Proulx, Ministre du Tourisme et députée du comté de Berthier  
M. Jean-Bernard Emond, député du comté de Richelieu

- 6 août 2020 M. Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola et représentant du Comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du Lac St-Pierre demande un suivi de la correspondance envoyée le 30 juin 2020 par le Comité citoyen concernant les dispositions de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) à monsieur Pierre Fitzgibbon. **(P-36)**
- 9 août 2020 Communiqué – la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola fait le point sur les zones inondables **(P-37)**
- 18 août 2020 Noémie Prigent-Charlebois, conseillère politique du Cabinet du ministre de l'Économie et de l'Innovation – Ministère de l'Économie et de l'Innovation, aimerait avoir plus d'informations sur les modifications que nous souhaiterions apporter à la réglementation concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables. **(P-38)**
- 12 août 2020 MRC Maskinongé appuie la démarche de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola concernant la demande de modifier la ZIS. **(P-39)**
- La résolution a été envoyée au Ministère de la sécurité publique et au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- 27 août 2020 M. Jean-Luc Barthe a envoyé un courriel à Mme Caroline Proulx, député de Berthier, ministre du Tourisme et nouvellement ministre de la région de Lanaudière, à l'effet qu'il est toujours dans l'attente d'une rencontre afin de pouvoir discuter de la présente problématique. **(P-40)**
- Courriel envoyé à :
- CTRB
  - CFNJ
  - 103.5
  - Tous les membres du conseil municipal
  - Comité pour la sauvegarde du patrimoine dans les îles (M. Christian Champagne, Roger Gladu et Roger Valois)
  - Maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, M. Michel Péloquin
  - Maire de la municipalité de Saint-Barthélemy – M. Robert Sylvestre
- 3 septembre 2020 M. Barthe relance par courriel Mme Carole Noël, attachée politique de Madame Caroline Proulx, à l'effet que nous n'avons pas eu de confirmation de rencontre concernant le dossier de la ZIS. À défaut d'avoir une réponse prochainement une conférence de presse

sera organisée en invitant divers médias tel que TVA, Radio-Canada, CTRB, CFNG, 103.5 radio de Joliette, Action de d'Autray, les 2 Rives et CJSO Sorel-Tracy. **(P-41)**

Cette rencontre est demandée en partenariat avec le *Comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du lac St-Pierre*, maire de la municipalité de Ste-Anne-de-Sorel et le maire de la municipalité de Saint-Barthélemy.

4 septembre 2020 MRC de d'Autray a répondu au courriel envoyé par Mme Brazeau le 19 août 2020. **(P-42)**

9 septembre 2020 MRC de Pierre-de-Sauvel appuie la démarche de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola concernant la demande de modifier la ZIS. **(P-43)**

La résolution a été envoyée au Premier ministre du Québec.

28 septembre 2020 Rencontre avec Mme Caroline Proulx, ministre du Tourisme, ministre de la région de Lanaudière et députée du comté de Berthier.

Mme Proulx a eu la chance de visiter les îles pendant une heure accompagnée des trois maires soit monsieur Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola, monsieur Robert Sylvestre, maire de Saint-Barthélemy et monsieur Michel Péloquin, maire de Sainte-Anne-de-Sorel.

Monsieur Roger Gladu, membre du comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du Lac St-Pierre a guidé l'excursion en ponton permettant à Mme Proulx de mieux connaître les îles afin qu'elle puisse voir l'importance d'assouplir la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de sauvegarder notre patrimoine bâti.

Monsieur Jean-Luc Barthe a remis à Mme Proulx une demande d'assouplissement de la politique de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables. **(P-44)**

Le document a été remis aux trois maires présents. De plus, une copie a été envoyée aux membres du comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du Lac St-Pierre.

Le document est disponible sur le site internet de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola.

9 novembre 2020 Entretien téléphonique avec M. Alexandre Lambert, conseiller politique du cabinet de la ministre MAMH concernant notre demande d'amende d'assouplissement de la politique de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Nous devons faire parvenir nos revendications à M. Lambert et à la FQM puisqu'ils sont en discussions pour amender la politique.

10 novembre 2020 M. Barthe a fait un suivi au *Comité pour la sauvegarde du patrimoine des îles du lac St-Pierre* et les conseillers concernant l'entretien téléphonique de M. Alexandre Lambert.

- 12 novembre 2020 La directrice générale a communiqué avec Mme Nancy Brazeau pour lui faire un suivi du dossier.
- 18 novembre 2020 La directrice générale adjointe a envoyé une lettre au sujet de la demande d'assouplissement de la PPRLPE concernant les bâtiments de l'archipel du Lac Saint-Pierre aux personnes suivantes :
- M. François St-Louis, attaché politique régional du Cabinet de la ministre du Tourisme; **(P-45)**
  - M. Alexandre Lambert, conseiller politique du Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ; **(P-46)**
  - M. Pierre Châteauvert, directeur des politiques de la FQM ; **(P-47)**
  - M. Benoît Charrette, Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. **(P-48)**
- 19 novembre 2020 Accusé réception et réponse de M. Alexandre Lambert conseiller politique du Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation demandant un inventaire des propriétés concerné par la demande d'assouplissement. **(P-49)**
- 23 novembre 2020 Envoi des pièces P-45 à P48 aux personnes suivantes : . **(P-50)**
- Maire de Sainte-Anne-de-Sorel, M. Michel Péloquin
  - Maire de Saint-Barthélemy, M. Michel Sylvestre
  - Comité citoyens – M. Roger Gladu et M. Roger Valois.
- 23 novembre 2020 Maire de Sainte-Anne-de-Sorel, M. Michel Péloquin a envoyé les pièces P-45 à P48 à M. Jean-François Sabourin UMQ **(P-51)**
- 23 novembre 2020 Remise des confirmations de taxes des chalets non reliés la terre qui sont annexées à la demande d'assouplissement. **(P-52)**
- 18 décembre 2020 M. Francis Gaudet a envoyé à M. Alexandre Lambert du MAMH, un document expliquant la situation des chalets construits sur le littoral du fleuve Saint-Laurent dans la MRC de d'Autray. **(P-54)**
- 20 janvier 2021 La direction a transmis copie du document aux personnes suivantes : **(P-55)**
- Maire de Sainte-Anne-de-Sorel, M. Michel Péloquin
  - Maire de Saint-Barthélemy, M. Michel Sylvestre
  - Comité citoyens – M. Roger Gladu et M. Roger Valois.
  - M. Christian Champagne

